



Licence Professionnelle **Domotique**

Parcours Domotique et Santé

En partenariat avec le lycée Jean Favard de Guéret.



Profil des candidats

De nombreux diplômes et parcours issus de l'Université permettent d'intégrer le parcours en formation initiale :

- parcours de Licence Scientifique (niveau L2),
- DUT GEII, Carrières Sociales, Mesures Physiques, Informatique, MMI, MI, HSE, Génie Mécanique...

Une autre partie du recrutement se fait à Bac+2 hors université dans de nombreux BTS, notamment BTS Fluides, Energie et Domotique, Systèmes Numériques, Informatique, BTS Design d'Espace, Economie Sociale et Familiale, Design de Produit.

Il est également possible à des candidats de niveau L ou équivalent d'accéder à la formation (Licences pro. des secteurs transverses à « l'autonomie » et les DE de Conseiller en Economie Sociale et Familiale).

Objectifs

Si la compréhension des besoins est un préalable incontournable pour le métier de domoticien, le public des personnes dépendantes (isolées, en situation de handicap, vieillissantes...) comporte de nombreuses particularités et spécificités, tant au niveau des services que des usages.

Ainsi, la licence professionnelle s'attache à former des professionnels capables de concevoir et proposer des solutions innovantes techniques et technico-sociales pour améliorer le confort, la sécurité et le lien social de la personne en perte d'autonomie à domicile, en établissement en mettant en avant les potentialités de maintien de la mobilité et de l'inclusion sociale.

Programme

Il s'agit d'abord de cerner qui est la personne en perte d'autonomie effective ou potentielle (en termes social, psychologique, sociologique, pathologique, technologique et éthique), quels sont les intervenants de son environnement. Il s'agit ensuite de statuer sur l'environnement de vie de la personne (ergonomie de l'habitat, esthétique, gestion technique, mode d'habitat, normes et réglementation). Enfin, il s'agit de décliner un cahier des charges adapté en termes d'usages qui permette de prescrire et concevoir les solutions techniques pertinentes.

La formation propose un seul parcours en formation initiale (FI) et formation continue (FC). Les étudiants en FC, le plus souvent en reconversion, suivent donc les enseignements dans le même calendrier que pour la FI.

Le cursus est organisé en partenariat avec le Lycée Jean Favard de Guéret pour sa STS FED Fluides, énergie et domotique, et avec Polaris (pôle de formation aux métiers de l'intervention sociale).

La formation est située à Guéret. La majorité des enseignements est faite sur le Centre de ressources domotique (CRD) de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret.

Poursuite d'études

La licence professionnelle n'ouvre, à priori, à aucune poursuite d'étude.

Procédures d'inscription

1/ Les e-candidatures en licence seront ouvertes à partir de la mi-mars.

Pour candidater, rendez-vous sur la page web du diplôme concerné.

Scolarité - Bureau des Licences

123 Av. Albert Thomas

87060 Limoges Cedex

Tél. 05 55 45 73 05

Mail. sciences@unilim.fr

2/ Examen du dossier et entretien individuel par la commission pédagogique.

3/ Si votre dossier est retenu vous recevrez les indications pour constituer votre dossier d'inscription administrative.

Les candidats dont le pays de résidence adhère à CAMPUS France doivent déposer leur dossier de candidature sur l'espace CAMPUS France de leur pays avant fin mars : www.campusfrance.org

Responsable de la formation

Laurent BILLONNET

Tél. 05 55 42 36 21

laurent.billonnet@unilim.fr

Lieux de formation

- Pôle Universitaire de Guéret (23)

- Centre de ressources domotiques à Guéret (23)

Web

Université de Limoges

www.unilim.fr

Faculté des Sciences et Techniques

www.sciences.unilim.fr

Insertion professionnelle

- La licence professionnelle forme des diplômés constituant le maillon indispensable entre le fabricant d'équipements domotiques et TIC et le prescripteur institutionnel et hospitalier, l'utilisateur résidentiel privé voire le coordinateur de schémas d'habitat regroupé ou adapté.
- Les jeunes diplômés sont capables d'organiser un projet, de son émergence à sa réalisation, en coordonnant les interventions des techniciens ou spécialistes aux diverses étapes du projet. Ils sont en capacité d'intégrer les problématiques liées à la prise en charge de la personne en perte d'autonomie, en connaissant les contraintes et le système d'acteurs institutionnels, médico-sociaux et hospitaliers et les nouveaux acteurs des schémas d'habitat adapté ou regroupé.
- Ces métiers s'inscrivent donc principalement dans le secteur de l'intervention sociale. Ils se positionnent entre le simple installateur (niveau Bac + 2) et l'ingénieur (concepteur). Comme indiqué dans la suite de ce dossier, les recrutements se font, de façon transversale, dans des domaines très divers ; aussi les diplômés peuvent prétendre aux métiers suivants dans une large palette de domaines :
- Domoticien TIC conseil en études et réalisations techniques de projets individualisés et collectifs ;
- Spécialiste en équipements des e-technologies et de la domotique pour l'habitat capable d'assurer le SAV et la maintenance (dialogue entre l'utilisateur et les équipementiers) ;
- Chargé, au sein d'établissements prescripteurs (état et collectivités territoriales) et d'entités médicales diverses (hôpitaux, centres de rééducation...) du déploiement des e-technologies pour les personnes en perte d'autonomie ;
- Architecte d'intérieur intégrant les notions d'usages et d'ergonomie à destination des personnes en perte d'autonomie potentielle ou constatée ;
- Conseil en intégration du bâtiment ergonomique et esthétique pour l'aménagement intérieur ;
- Technico-commercial dans le secteur des nouvelles technologies de la communication, des équipements domotiques et des services et e-services à la personne associés ;
- Responsable de marché, chargé d'affaire ou conducteur de travaux pour des équipementiers, des fournisseurs de services à la personne ou des collectivités territoriales ;
- Responsable programmation, mise en service, exploitation, maintenance et SAV ;
- Spécialiste de la réglementation sur l'accessibilité ;
- Conseil en économie sociale en lien avec les e-technologies et la domotique.

Les possibilités d'études à l'étranger

Les formations de la Faculté des Sciences et Techniques permettent aux étudiant.e.s, dès la deuxième année, de compléter leurs connaissances en intégrant des séjours d'études dans leur cursus ou d'affiner leurs compétences, en réalisant des stages de formation dans différents pays de la communauté européenne (programme Erasmus), mais aussi dans le reste du monde (programme PRMI).

Le nombre de destinations de stage et les thématiques proposées sont très nombreux.

A ce jour, les universités partenaires sont :

- l'Université de Halmstad (HH) en Suède,
- le Politecnico de Turin en Italie,
- l'Université de Beira Interior (UBI) à Covilhã au Portugal,
- l'Université d'Ulster à Belfast en Irlande,
- l'Université de Technologie de Luleå (LTU) en Suède,
- l'Université de Saragosse en Espagne,
- l'Université de Deusto à Bilbao en Espagne,
- l'Université de Bruges-Ostende (VIVES) en Belgique,
- l'Université Technique Tchèque (CTU) à Prague en Tchéquie,
- l'Université de Sherbrooke (US) au Québec,
- l'Université des Systèmes de Contrôle et de Radio électronique de Tomsk (TUSUR) en Russie,
- l'Université d'Auckland en Nouvelle-Zélande. Les stages à l'étranger sont à chaque fois liés à un industriel ou organisme local pour assurer la professionnalisation.